

Les cafés de la statistique

"La statistique éclaire-t-elle
les questions de société ? "

Soirée du 10 mai 2011

La prévision à court terme

Synthèse des débats ^[*]

Où va l'économie en ce moment, et dans les prochains mois ? Les analyses de conjoncture tentent de répondre à cette question. Dans quelle mesure y parviennent-elles ? Quels sont les points forts, et les points faibles, de la connaissance de la conjoncture économique dans notre pays ? La situation est-elle différente dans d'autres pays ? Le poids grandissant de la sphère financière a-t-il changé la donne ? Quel est le rapport avec "l'intelligence économique" ? En sens inverse, quel est l'effet des analyses de conjoncture ? Comment influencent-elles les pouvoirs publics, et les acteurs économiques ?

Invité :

Xavier Timbeau ¹,

Directeur du département Analyse et prévision de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques)

Exposé introductif :

1° L'utilité de prévoir.

Nous vivons dans un monde complexe, où nous avons des décisions à prendre. Nous devons décider mais aussi assurer la soutenabilité de nos décisions dans le futur. Ces décisions sont aussi bien celles des politiques (budget, ...) que des agents économiques (producteurs, financeurs, ...) ou celles de particuliers. Or, ces acteurs sont devenus plus nombreux et de plus en plus interdépendants, en même temps que le poids économique de certains devenait considérable ; comprendre ce qui se passe et ce qui va se passer est devenu à la fois plus nécessaire et plus difficile.

^[*] Pour l'exposé liminaire, le présent texte est reformulé à partir des notes du secrétariat suivant le plan de l'orateur. En revanche, le contenu des échanges est structuré en quelques thèmes, sans suivre l'ordre chronologique. Par ailleurs, on a choisi de ne pas attribuer nominativement les propos échangés. Ceux-ci ont été reconstitués à partir des notes du secrétariat sans reprendre leur formulation détaillée. Lorsqu'un point est évoqué sous forme d'une question, ce qui vient ensuite ne retrace pas la seule réponse de l'invité, mais l'ensemble des contributions des participants.

¹ Xavier Timbeau est auteur de *L'analyse de la conjoncture*, Th Jobert et X. Timbeau - Collection Repères, Editions La Découverte – Paris 2011

Déjà Paul Valéry disait « Le problème de notre époque est que le futur n'est plus ce qu'il avait l'habitude d'être. »

Les questionnements microéconomiques s'inscrivent dans un contexte macroéconomique : cela suppose pour chacun une information sur l'économie en général, le chômage, etc. Or, cette information n'est pas directement accessible à chacun. Il faut donc un appareil statistique, qui collecte et synthétise. Pour ce faire, une première condition est la confiance : confiance des fournisseurs de données, afin qu'ils soient sincères et que donc l'information soit fiable, et confiance des utilisateurs, qui savent que les données étaient fiables sur lesquelles reposent des analyses non partisans. Une seconde condition est donc aussi que l'on ait une analyse scientifique, avec notamment des schémas causaux, qui permettent d'anticiper.

Etant noté aussi que ce qui se passe – ce qui vient juste de se passer – ne peut être connu qu'avec un certain retard : de sorte que même le présent doit être anticipé ! avant de savoir si et comment il peut être prolongé.

2° Prévoir ? Anticiper ?

Prévoir serait savoir à l'avance ce qui va effectivement se passer. Parler plutôt d'anticipation, c'est-à-dire savoir à quoi s'attendre sans jamais être sûr que ce sera ainsi, mais afin de s'y préparer. Or, cette anticipation, comme pour la météorologie, souffre à la fois d'incertitude (on ne peut être sûr de ce qui va se passer) et d'un manque de précision, de détail : ce qui vaut à peu près pour un territoire, une catégorie d'agents, ne vaut pas forcément pour chacun de ceux-ci.

Le poids économique de certains acteurs ou la portée de certaines actions a crû, donnant des interactions moins régulées par des compensations statistiques comme il advient entre une multitude de petits opérateurs. S'y ajoute la globalisation. On peut estimer qu'à la fin des « Trente Glorieuses », il y avait un milliard d'être humains connectés entre eux par l'économie de marché et qu'ils sont devenus, en quelques décennies, quatre milliards : d'ici peu, ils seront huit milliards ...

Avec la baisse des coûts de production et la baisse des coûts de transport, les systèmes de fabrication sont maintenant répartis à travers le monde. Ce sont des chaînes complexes, éclatées et imbriquées.

La finance est à voir aussi comme une répartition des lieux de décision. Ainsi, un industriel qui décide une production prend conseil auprès d'une banque, qui allie des juristes, des ingénieurs, prend en compte les différences de règles entre pays (voire influe sur ces règles !) et oriente les choix d'organisation et de répartition.

Cette complexité, multiplicité, désarticulation et interconnexion, rend les enchaînements plus ardues à saisir. Pour analyser ce qui se passe, ce qui va peut-être se passer, il faut intégrer tout cela.

3° De quoi dispose-t-on ?

On a désormais accès à une information à laquelle on n'osait rêver jadis. Ainsi, la comptabilité nationale, depuis guère plus d'une dizaine d'années, repose sur une mobilisation de données individuelles (fiscales, ...) parfois exhaustives. Et, une mobilisation rapide². Autre exemple : des

² L'informatisation permet aux entreprises de tenir en temps réel des comptabilités (deniers et matières) beaucoup plus faciles à déclarer tant à l'Administration qu'aux statisticiens. Mais les particuliers aussi font de plus en plus des déclarations (éventuellement préremplies) en ligne, données que les agences collectrices peuvent traiter rapidement et

échantillons représentatifs³ sont désormais accessibles à quasiment tout utilisateur ou analyste, permettant des analyses fines et des simulations.

Lorsqu'on regarde ce dont on disposait au temps de la crise de 1929, on s'aperçoit qu'on ne savait pas grand-chose du fonctionnement d'une économie développée : comparativement, moins que sous Louis XIV ! On avait quelques indices boursiers ; et quelques remontées d'information incontrôlables via les syndicats professionnels. Certes, on savait qu'il y avait une crise, mais on n'en a *mesuré* la gravité que dix ans plus tard. Et on l'a encore réévaluée par la suite.

Après la Guerre, on a entrepris la construction d'un appareil⁴ permettant de voir venir les évolutions et, si possible, les crises.

4° Avons-nous mieux vu venir les crises ?

Si le progrès de l'information et de la capacité d'analyse est indéniable, on n'a pas pour autant une visibilité très améliorée. Prenons la dernière crise : en 2007, premières alertes avec les "subprimes" aux Etats-Unis. Été 2008, alerte bancaire : on croit alors à une surchauffe. Hiver 2008, on anticipait une croissance de 2 %/an : elle tombe à zéro ! On se résout à un soutien budgétaire, tardif donc. Fin 2009, soit un an et demi après le début de la crise, on sait que la chute a été de 5 à 10 points de PIB⁵, selon les pays. Ainsi, on avait minoré la chute d'un facteur 5...

Par rapport à ce qui vient d'être évoqué à propos de la crise de 1929, l'information et l'analyse ont été bien plus rapides ; mais fausses quand même ! Pourquoi n'a-t-on pu faire mieux ? Deux explications sont avancées :

- la négociation politique ne permet pas facilement de réviser une prévision qui se révèle erronée ;
- le progrès dans la collecte et l'analyse de l'information n'a cependant pas été à la mesure de l'accroissement de complexité signalé en commençant.

L'amélioration de l'information – notamment, de la comptabilité nationale – a reposé sur une collecte exhaustive de données et de données annuelles. Ceci s'avère cher et lent⁶. Mais, de plus, c'est une information biaisée, car ceux chez qui se passe quelque chose ne le disent pas volontiers. Ceci, que ce soit pour ne pas révéler une difficulté ou, au contraire, ne pas afficher un succès ou une perspective prometteuse. On finit par le savoir, mais trop tard. En parallèle à ce qui existe et qui

dans un grand détail. C'est là un aspect de la baisse des coûts de production plus généralement signalée par l'orateur. (NDR)

³ Il peut s'agir de données effectivement collectées auprès de personnes ou entreprises, ou bien de la construction ou actualisation d'une telle "population" que l'on fait évoluer (artificiellement "vieillir") pour la rendre plus actuelle. (NDR)

⁴ C'est à cette époque que l'on a développé la comptabilité nationale (dont l'idée et les premières tentatives remontaient à l'immédiat avant-guerre), A cette époque aussi que l'on a constitué l'INSEE et développé tout un système d'enquêtes (industrielles, agricoles, douanières, auprès des ménages). Et, puisque l'orateur a évoqué les remontées d'information par les syndicats professionnels, précédemment, on a intégré le rôle de ceux-ci dans la conception d'un ensemble d'*enquêtes de branche* dont la statistique publique (INSEE, ministère de l'agriculture, ministère de l'industrie) a progressivement repris la conduite. C'est à cette époque aussi que l'on a conçu les principes formalisés par la loi de juin 1951 prévoyant la coordination des enquêtes statistiques publiques, l'obligation d'y répondre et la confidentialité des réponses. (NDR)

⁵ Le PIB (produit intérieur brut) mesure la valeur totale de la production du pays considéré. On a coutume d'exprimer la croissance économique (ou, à l'inverse, le recul) par le pourcentage d'évolution de ce PIB. Le terme « point » signifie 1 %, en plus ou en moins.

⁶ Une information portant sur l'année, donc centrée sur le milieu d'année, est au mieux connue quelques mois après la fin d'année, soit un retard moyen de presque un an...

demeure nécessaire, il faudrait un système d'information en temps réel : par exemple, un accès au système d'information interne d'entreprises et de ménages constituant un échantillon représentatif. Ce qui suppose bien entendu une stricte confidentialité.

Débat :

1. L'information dont on dispose

.Un participant s'étonne : comment peut-on dire qu'en 1929 on ne voyait pas la gravité de la crise ? Le chômage était immédiat, évident et massif ! Certes, est-il répondu, mais on n'avait pas pour autant une mesure de son ampleur, ni de son évolution. Un autre participant se souvient que, jadis, on s'appuyait sur des "indicateurs avancés", des grandeurs économiques dont l'évolution précédait celle des autres. On ne semble plus s'y référer : n'était-ce pas plus compréhensible que les résultats de modèles ? Le problème est là que ce caractère précurseur s'observe sans vraiment s'expliquer. Ainsi, on s'est servi autrefois des prix observés dans les ports de la Baltique : ça a marché un temps, puis un beau jour, ça n'a plus fonctionné. Parce que cela ne répondait à aucun schéma régulier. Il faut identifier des chaînes causales et les entrer dans un modèle.

Pour suivre le développement d'une crise, n'existe-t-il pas une série statistique précise des faillites d'entreprises ? Sans doute : mais ce sont les faillites prononcées par les tribunaux, avec un décalage important – et du reste inégal – par rapport aux difficultés qui en sont à l'origine. Un participant rapporte que l'Allemagne, avec le prélèvement de l'impôt à la source, dispose d'une information en temps réel⁷.

Un participant estime que le PIB ne représente guère la réalité : il faudrait compléter par des indicateurs qualitatifs (il cite la fréquentation des restaurants). L'invité en convient et du reste ce genre d'information est utilisé. Il relève que le chômage ou l'intention d'épargner sont des éléments essentiellement qualitatifs, même si on les agrège en séries numériques. Il met cependant en garde contre le côté anecdotique que de telles observations peuvent présenter. On n'améliore pas l'information par un cumul d'anecdotes. Il faut que cette information soit intégrée dans une cohérence. Un autre participant relève toutefois ce terme d'anecdote : qualifier ainsi une information c'est reconnaître qu'elle n'est pas représentative. En fait, et on y reviendra, une information qualitative serait de repérer que quelque chose se passe, quelque chose qui change la signification des séries suivies jusque là. Prolongeant cette idée, un autre souligne qu'il s'agirait d'apprécier les changements de comportements. Et, en particulier, d'apprécier les comportements dangereux ! ce qui supposerait une observation rapprochée des acteurs. Il estime ainsi que les banques ont dérogé à ce qu'il appelle "la morale du métier", qui reposait sur trois impératifs dans l'emploi des fonds : liquidité, rentabilité, sécurité. Elles ont recherché des gains importants en prenant des risques excessifs et en négligeant les rapports nécessaires entre leurs ressources et leurs

⁷ Ce point n'a pas été repris dans le débat. On pourrait mentionner que, à défaut d'un tel prélèvement pour les revenus des salariés, on dispose d'une statistique des déclarations de chiffre d'affaires (mensuelle pour les entreprises de quelque importance), dont les analyses de conjoncture ont fait usage depuis longtemps. Par ailleurs, pour les salaires, on dispose aussi des versements effectués par les employeurs aux URSSAF (dont l'utilisation a été un peu délicate à mettre en œuvre). (NDR)

emplois. Or, de tels manquements n'ont pas été perçus ... jusqu'à ce que des accidents les révèlent⁸. Il conclut en estimant que l'observation de ces comportements mériterait un gros investissement, eu égard au coût dramatique des comportements aventureux.

Dans un ordre d'idées voisin, un autre participant avait souligné ce qu'il appelle "l'enjeu de sincérité" : il faudrait pouvoir détecter la dissimulation, que celle-ci soit vertueuse (ne pas créer la panique) ou vicieuse (engranger un bénéfice).⁹

2. Des modèles nécessaires

L'invité avait indiqué que des modèles sont nécessaires, afin d'assurer la cohérence et de formaliser les relations causales. Un participant souligne la différence entre des statistiques, qui résultent d'observations, et des résultats de modèles, qui sont des spéculations reposant sur diverses conventions. La qualité des prévisions est tout entière dans les théories qui sous-tendent les modèles. L'invité en convient, mais signale que les observations aussi supposent des conventions, des concepts : de sorte que l'observation repose d'une certaine manière également sur un modèle. De surcroît, ces deux sortes de modèles (conceptuels et théoriques) sont imbriqués.

Cela dit, que valent en effet certains schémas de la théorie économique : tels que « l'efficacité des marchés » ou « les anticipations rationnelles » ? Sont-elles réalistes ? ou à quelles conditions ? On peut avoir de mauvaises hypothèses dans de bons modèles. Si à de telles hypothèses, douteuses, on ajoute des données fragiles, ... qu'obtient-on ?

On a parfois le sentiment que les prévisions sont aujourd'hui moins bonnes que ce n'était le cas autrefois : mais autrefois, comme cela a été suggéré dans l'exposé introductif, le monde économique était plus simple. Toutefois, il faudrait expliciter ce qu'on appelle une bonne prévision : est-ce selon la variance (la plage d'incertitude) des grandeurs anticipées ? Ou, selon une « fonction de perte » : quel est le coût d'une prévision erronée ? (En outre, ce coût dépend de l'utilisation qu'on en a faite.) On se demande aussi si, pour cette appréciation, les instituts utilisent la bonne fonction de perte : on compare souvent à la première version des comptes nationaux (comptes provisoires) alors qu'il faudrait plutôt comparer aux comptes définitifs¹⁰.

Plusieurs intervenants signalent aussi que les modèles peuvent être mis en défaut par des circonstances exceptionnelles. Etant peu fréquentes et chaque fois singulières, elles n'ont pu être sinon formulées par une théorie, du moins testées pour ajuster (formes et paramètres) les modèles. Particulièrement, ceci surgit dans une situation catastrophique : lorsque plusieurs facteurs négatifs se

⁸ Ces accidents ne semblent pas avoir modifié beaucoup les attitudes et se seraient plutôt traduits par un renforcement des contrôles.

⁹ Ceci peut paraître appeler à un idéal de totale sincérité. En réalité, toute stratégie d'acteur comporte une part de dissimulation. (L'intervenant a du reste indiqué qu'elle pouvait être aussi bien vertueuse que perverse.) L'on se place ici du point de vue de l'analyste global, qui n'a pas à juger des comportements individuels et se soucie seulement de la fiabilité des conclusions de l'analyse. Cette position n'est à l'inverse en rien une approbation – *a fortiori*, une apologie – de la dissimulation. Une telle situation se présente dans beaucoup d'enquêtes sur les faits de société (sexualité, toxicomanie, opinion politique, ...). La confidentialité des réponses est là pour disjoindre le recueil d'une information sincère, aux fins d'analyse globale, de l'éventuelle sanction d'un comportement individuel. L'utilité publique d'une analyse sociale correcte commande de suspendre tout jugement et toute sanction envers les comportements individuels rapportés dans une enquête. (NDR)

¹⁰ Mais ces comptes définitifs ne sont stabilisés que deux ou trois ans après l'année considérée.

cumulent. Ou, lorsqu'un événement vient en rupture d'une situation établie : la dinde qui reçoit chaque jour sa ration de grain ne s'attend pas à être sacrifiée lorsque Noël arrive !

3. La faute aux spéculateurs ?

Dans les crises que nous avons vécues, les commentaires se tournent volontiers vers les soubresauts des marchés : aléas qui seraient en quelque sorte l'imprévisible devenu chronique. Un participant mentionne les cours des matières premières. Un autre se demande comment ou peut y distinguer ce qui serait l'emballement spéculatif (les « bulles », les « krachs », ...) et l'équilibre sous-jacent des offres et des demandes que génère l'activité économique¹¹. L'invité acquiesce : ils sont en effet très volatils. Comment les intégrer aux modèles ? En fait, il s'agirait moins de les intégrer à nos modèles que d'avoir un modèle de comportement des matières premières. Ceci renvoie à la théorie des jeux et est extrêmement compliqué. Par exemple, l'Arabie Saoudite décide d'extraire plus ou moins de pétrole en fonction des arbitrages qu'elle fait entre d'une part les nécessités de la conduite de ses relations géopolitiques et d'autre part le désir de faire de l'argent. Ainsi a-t-on une économie globale où ne jouent pas seulement des variables économiques.

Le rôle du secteur financier est aussi souligné. Un participant expose qu'au moment de la crise, on ne trouvait publiées que bien peu d'informations financières : « on reste au stade du brouillard ! ». Par exemple, sur les produits dérivés¹². Pour l'invité, le problème tient à l'asymétrie de l'information : et, cette asymétrie a une valeur ! Il s'agit d'un « jeu entre menteurs ». Les produits dérivés sont une telle « machine à asymétrie ». Et, l'on pensait que c'était une affaire entre banquiers : à tort. En fait, rien n'empêche certains agents de se mettre en risque inconsidéré¹³ ; et, de mettre les autres en risque : ces autres sont alors les garants implicites (à la limite, c'est nous !).

Idéalement, il faudrait pouvoir mesurer le *levier*, c'est à dire le rapport entre les montants financiers effectivement mis en jeu et les montants effectivement misés par les agents. Mais ceux-ci, ceux qui créent le levier, n'y arrivent qu'en ne le disant pas ! (On ne peut mettre partout des « caméras de vidéosurveillance »). Dès lors, peut-on gérer ces asymétries ? Ou, faut-il les considérer comme une fatalité ? (ce qui risque d'être le cas tant qu'existent des paradis de régulation).

¹¹ Un *Café de la statistique* avait été consacré aux prix des matières, en février 2010, auquel l'invité (Pr Philippe Chalmin) avait donné l'intitulé « *La malédiction des matières premières* ». (→ consultable en ligne : <http://www.sfds.asso.fr/87-Les-cafes-de-la-Statistique>).

¹² « Un *produit dérivé* ou contrat dérivé est un instrument financier :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé *sous-jacent* ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

« Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent, réel ou théorique, généralement financier.

Les transactions sur les produits dérivés sont en forte croissance depuis le début des années 1980 et représentent désormais l'essentiel de l'activité des **marchés financiers**. En 2004, l'ISDA a relevé une croissance annuelle de 29 % pour les dérivés sur produits de taux d'intérêt et de 21 % pour les dérivés sur actions et indices d'actions. »

(...) « À l'origine, les produits dérivés ont donc été créés pour permettre aux entreprises de se couvrir contre différents types de risques financiers. Le premier a été les risques de cours des matières premières. (...)Une autre utilisation courante est le risque de change (...)D'autres exemples sont : risque de taux ; risque de crédit/contrepartie. » (encyclopédie en ligne Wikipedia).

¹³ Cette prise de risque avait été évoquée un peu plus tôt : cf. §1 *in fine*

Un participant se dit troublé par le fait que les responsables politiques, qui ont à gérer des Etats lourdement endettés du fait des égarements de la finance (car ils ont dû racheter les dettes privées des banques pour éviter un risque financier systémique), se montrent incapables de lui imposer de manière coordonnée des règles prudentielles. Une autre personne renchérit en citant l'exemple des Etats-Unis, où, pour contourner les contraintes des régulateurs, des compagnies d'assurance situées dans certains Etats jugés trop exigeants créent dans d'autres Etats plus laxistes (comme le Vermont, la Caroline du Sud, etc.) des filiales de réassurance (appelées « captives ») dont elles sont l'unique client ! On retrouve ici l'intérêt qu'il y aurait à fixer des règles de comportement et à observer si elles sont respectées.

4. *Et ailleurs ?*

De cette discussion, il ressort bien que la prévision conjoncturelle est difficile et incertaine, alors qu'elle cherche à éclairer des enjeux importants. Mais les autres pays font-ils mieux que nous ?

Un participant a retenu que la France dispose d'un système statistique lourd, recherchant l'exhaustivité, qui n'a pas permis de mesurer la profondeur de la crise : les Etats-Unis, qui disposent d'une variété d'indicateurs et où beaucoup d'universités consacrent des travaux notables à la question, ne sont-ils pas mieux lotis ? L'invité reconnaît que le système français, assez monopolistique, n'a peut-être pas toute l'agilité souhaitable ; mais le principal problème à ses yeux est d'avoir un schéma d'interprétation cohérent. Les Etats-Unis ont certes une pluralité d'indicateurs, mais guère intégrés, donc quasi-anecdotiques.

Les autres ne font pas mieux. Ainsi, l'Allemagne vient de s'apercevoir qu'elle a eu, en 2010, une croissance de 1,5 point de PIB supérieure à ce que l'on anticipait encore à la fin de l'année ! (Chaque pays a ses particularités : en Allemagne, les choses sont encore compliquées par le jeu fédéral.) Citant la crise de 1973, quelqu'un demande « avait-on vu venir la fin des Trente Glorieuses ? » – Réponse : non ! Si des gens l'avaient vue, ce n'est qu'a posteriori qu'on constate qu'ils ont été visionnaires. Leur mérite n'est pas plus grand que celui des auteurs de science-fiction. Il y a une crise mondiale de la modélisation.

Un autre participant se demande du reste si l'on peut encore parler de conjoncture nationale. – Si certes le contexte est mondial, lui est-il répondu, le cadre décisionnel demeure national : c'est donc bien à ce niveau que l'analyse est utile. Néanmoins, insiste ce participant, il faut là une information mondiale : comment la collecter, s'assurer qu'elle est homogène et, de surcroît, que les autres pays la fournissent. En fait, s'agissant des analyses internationales, c'est surtout entre les pays de l'OCDE ou de l'Union Européenne que cela se passe. Les progrès qui sont évoqués dans la section suivante de ce compte rendu ont jusqu'ici surtout concerné ce qu'on appelle les démocraties avancées.

Ainsi, l'invité évoque le changement récent que constitue le *Semestre européen*¹⁴ : auparavant, chaque Etat transmettait son projet à Bruxelles, qui l'examinait ; on négociait

¹⁴ « Dans la lignée du Pacte de stabilité et de croissance, le « [semestre européen](#) », adopté par les ministres des finances de l'UE le 7 septembre 2010, constitue un dispositif majeur du renforcement de la coordination des politiques budgétaires des Etats membres.

et c'était en général le pays qui avait le dernier mot. Dorénavant, un échange conduit à un scénario produit par la Commission (qui dispose d'une équipe), lequel scénario, approuvé par le Conseil, s'imposerait aux pays-membres. On ne sait toutefois pas encore comment cela va fonctionner, compte tenu du "principe de subsidiarité". Ce qui sous-tend la publicité de la prévision est l'existence d'objectifs de communication : ce qu'on aimerait que les autres pensent...

5. Quels progrès espérer ?

A cette question soulevée par un participant, il est d'abord relaté que, depuis la Deuxième guerre mondiale, des progrès notables ont eu lieu. (L'invité avait relevé combien la crise de 1929 n'avait pu être véritablement analysée que des années plus tard.) On a travaillé à homogénéiser les concepts et à promouvoir la transparence des méthodes (qui ont été normalisées) et des procédures de diffusion (notamment "règles du FMI"). De plus existe maintenant une information gratuite aisément accessible (souvent en ligne).

Mais, la dernière crise nous a ouvert les yeux sur l'insuffisance de la modélisation financière. Aussi, sur l'intérêt d'intégrer l'information individuelle et d'avoir une information en temps réel. (Par exemple, on est conduit à ne plus se référer aux comptes nationaux trimestriels : calés sur le compte annuel provisoire, qui sera révisé, ils ne sont pas crédibles.)

Ainsi reste-t-il encore beaucoup à faire, notamment pour améliorer l'information des citoyens en leur donnant accès à tout : sources, analyses universitaires, ... Et, une grande zone d'ombre concerne encore la sphère financière : quelques éléments d'analyse sont produits notamment par la Banque des Règlements Internationaux, mais qui restent très confidentiels.

*

En conclusion, un participant demandant un jugement global sur l'état de la conjoncture aujourd'hui, l'invité cite la réponse de Gorbatchev à qui, à l'issue d'un exposé, on demandait « somme toute, en un mot, comment va l'Union Soviétique ? » : « en un mot : bien ! » – « Soit ! Disons alors : en deux mots ? » – « En deux mots : pas bien ! »



« Il débutera en 2011 et constituera un cycle de surveillance chaque année, de mars à juillet. Sur la base d'un rapport de la Commission, le Conseil européen remettra, tous les ans en mars, des avis stratégiques sur les principaux défis économiques à venir. Les Etats membres devront intégrer ces avis en avril et réviser leurs politiques budgétaires en conséquence. Des programmes nationaux devront parallèlement préciser les futures mesures portant sur l'emploi et l'inclusion sociale. Au mois de juin et juillet, le Conseil européen et les ministres des finances de l'UE donneront leur avis aux Etats membres, avant que ceux-ci n'adoptent leurs budgets pour l'année suivante.

« Le « semestre européen » constitue l'une des premières initiatives proposées par le groupe de travail d'Herman Van Rompuy. Le Conseil l'a présenté comme un instrument de discipline budgétaire, s'intégrant dans la stratégie Europe 2020. » (<http://www.euractiv.fr/gouvernance-economique-semestre-europeen-operationnel-2011-article>) »